La vie Caudrotaise

Janvier 2022

La gare de Caudrot

En prévision d'une exposition sur l'évolution de notre commune, nous sommes toujours à la recherche de photos anciennes de Caudrot. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie si vous êtes en possession de ce type d'archives.

Le Sommaire

P. 3 | Éditorial
P. 4 à 5 | La vie caudrotaise :
P. 4 | Des temps pour se retrouver
P. 5 | Caudro'oh oh oh
P. 6 à 7 | Jeunes pousses
Pour tous les âges
P. 8 | Dossier : CCAS
P. 10 à 13 | Éco'drot
P. 14 | Focus sur...la mobilité
P. 16 | Salon des arts
P. 17 | Caudr' au fil de l'eau
P. 18 | Agenda & Associations
P.19 | État civil & pharmacie

Continuer sans s'habituer

Caudrotaises, Caudrotais,

Pour la 2nde année consécutive, c'est par l'intermédiaire du bulletin communal que l'équipe municipale doit vous présenter ses vœux pour cette nouvelle année qui démarre.

En effet, dans un contexte sanitaire toujours compliqué, la traditionnelle cérémonie prévue au Foyer Rural le 8 janvier dernier a été annulée à la demande des services préfectoraux. Pour les mêmes raisons, le Noël des Seniors prévu le 18 décembre a été reporté. Nous espérons que celui-ci pourra être organisé dans le courant du mois de février.

Les souhaits pour cette nouvelle année qui démarre sont nombreux. Si bien évidemment une bonne santé et le retour à une vie plus normale se positionnent en haut de la liste, l'épidémie de Covid 19 ne doit pas amoindrir les nécessités universelles qui restent celles de notre époque : solidarité, éducation, sécurité, justice, lutte contre la paupérisation de nos territoires et bien-vivre ensemble.

Heureusement, et en dépit de cette épidémie qui depuis maintenant presque deux ans règlemente notre quotidien, l'action municipale s'est poursuivie en 2021 avec une certaine efficacité. Dans un contexte budgétaire qui reste contraint, je ne peux que me satisfaire de l'action des élus qui m'accompagnent.

Bien d'autres actions sont programmées, prévues ou en réflexion. Voirie, espaces et bâtiments publics, sécurité routière, protection des biens et des personnes, éducation, culture, commerces ... Les sujets, tous plus prioritaires les uns que les autres, ne manquent pas. Ils alimentent la dynamique qui est la nôtre depuis notre prise de fonction.

Afin de poursuivre en ce sens, et mieux échanger avec les habitants sur toutes ces thématiques qui les impactent quotidiennement, nous organiserons une réunion publique le dimanche 6 février à 10h au Foyer Rural. Elle permettra de faire le bilan de l'action communale sur les 18 premiers mois du mandat, d'évoquer les nombreuses actions prévues dans les prochains mois, et d'échanger sur tous les sujets que vous souhaiterez aborder.

Nous espérons vous y retrouver nombreux, car notre action ne prend son sens que si elle répond à vos besoins et vos attentes.

En attendant cette date, je me permets de vous adresser, au nom de l'ensemble du conseil municipal de Caudrot, mes meilleurs vœux pour cette année 2022.

M. GAILLARD
Maire de Caudrot

Retour sur *la fin d'année*

L'association Yvènement proposait le 6 novembre, au Foyer Rural, un concert avec le groupe Blue Carandache. Ce blues band de 6 musiciens au répertoire alliant des standards du blues, mais aussi de la soul, du rock et du jazz, parfois même de la pop, a fait passer des très bons moments aux spectateurs ravis de pouvoir profiter d'une telle soirée de qualité.

C'était à Caudrot ! Bravo aux bénévoles de l'association pour leur sens de l'organisation, de l'accueil et du service.

Le 11 novembre, la cérémonie de commémoration de l'armistice de la 1ere Guerre mondiale a permis enfin de se retrouver en nombre pour ces temps mémoriaux importants. Beaucoup de Caudrotaises et de Caudrotais ont répondu présents. Les enfants de la commune et ceux de l'école de musique ont participé activement à la cérémonie. Une belle manière de faire le lien entre toutes les générations.

Le 19 janvier, la municipalité organisait une réunion publique concernant la consultation prévue sur les rythmes scolaires de l'école Jean-Pierre Gemin. Malgré le peu de parents concernés présents à ce temps d'échange, ceux qui avaient fait la démarche de venir ont fait pu faire part de leurs remarques et de leurs questionnements sur un sujet d'importance pour le fonctionnement de l'école, les enfants et l'organisation familiale.

Caudr'oh oh oh !

Pour le premier hiver du marché dominical de la Place des Tilleuls, les Caudrotais étaient invités à participer à la tombola de Noël.

De mi-novembre au 19 décembre, chaque achat chez les commerçants permettait de déposer un bulletin de participation pour remporter 5 lots de 65 euros en bons d'achats. Après une belle participation et plus d'une centaine de bons récoltés, 5 gagnants ont été tirés au sort par le père Noel et 4 mains innocentes. Voici les heureux gagnants : Nicole Garras, Thierry Grasset, Alain Dumon,Carole Mercier et Laëtitia Dauvin.

Côté animations, nous avons eu la chance de recevoir par deux fois, malgré son emploi du temps très chargé, le Père Noël pour le plus grand plaisir des enfants qui ont pu immortaliser leur rencontre, le temps d'une photo, sous un kiosque spécialement décoré pour l'occasion.

Le comité des fêtes, toujours motivé et plein d'énergie, nous a régalé d'un vin chaud aux épices, pendant que l'odeur des châtaignes grillées de M Sohiez embaumait le stand de dégustations d'huitres de M Rougier.

Les élus ont de leur côté proposé un stand fabrication de décorations de Noel avec un beau succès.

Les enfants de la commune étaient ravis !

Quant au QG des ados, les ventes de biscuits ont permis d'alimenter leur cagnotte projet pour les activités de l'année, et tout cela dans une franche bonne humeur !
Six mois que ce petit marché a vu le jour, et son premier Noel a rassemblé toutes les générations sur la Place des Tilleuls dans un enthousiasme communicatif, signe qu'il répond exactement à ce que vous demandiez et ce que nous en attendions, à savoir de la convivialité et de la bonne humeur au sein de notre village !

Pour tous *les âges*

À l'initiative de l'APE Caudrotaise, une fête sur le thème d'Halloween était organisée le 23 octobre au Foyer Rural. La nouvelle formule du samedi après-midi avec jeux dans la salle des fêtes de la commune a été validée par les enfants. Grâce au volontarisme du nouveau bureau de l'association, les parents d'élèves ont su fédérer autour d'eux pour offrir à nos jeunes de beaux souvenirs et quelques frissons ! Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré et permis cette manifestation.

Toujours au mois d'octobre, les Caudrotais ont pu profiter d'une exposition à la bibliothèque communale sur la thématique des Itinérances d'automne. Ce dispositif, accompagné par la communauté des communes, met en valeur chaque année un thème. Cette année, la correspondance avait été choisie comme fil conducteur. Sabrina et Odile, nos bénévoles de la bibliothèque, ont pu exposer des documents de la ville ou prêter généreusement par des habitants pour remonter le temps et mieux transporter les curieux dans le temps et l'histoire de notre commune.

À la même période, c'est le QG des Ados qui a repris du service.
Cette structure, née sous l'impulsion de jeunes adolescents il y a quelques années pour s'approprier un lieu où se retrouver et cadré par un animateur pour mener des projets de développement personnel : ateliers, voyage, sport...

Tous les mercredis, de 13H30 à 16H00, sous l'égide des encadrants de l'Association Vacances Loisirs (AVL), c'est un petit groupe d'une douzaine de jeunes de 11 ans à 17 ans qui participe à des activités diverses en fonction des projets qu'ils veulent élaborer sur l'année.

Première mission de ce nouveau groupe constitué : un troc patate dans le village qui a rencontré un bel enthousiasme. Plus récemment, nos jeunes ont tenu sur le marché de Noël un stand de vente biscuits.

Avec un sens certain de la vente, tout a trouvé preneur, ce qui a permis d'alimenter la cagnotte qui facilitera la concrétisation de leurs projets.

En attendant de trouver un lieu complètement dédié à leur activité, le QG des ados est basé à l'étage du périscolaire de l'école de Caudrot.

L'accueil se fait à l'arrêt de bus par Thibaut, l'animateur, tous les mercredis à 13H30. Le QG est ouvert aux 11 /18 ans.

Qu'est-ce que le CCAS

La commune de Caudrot possède un CCAS, qui signifie Centre Communal d'Action Social. La gestion de cette structure est assurée par un conseil d'administration présidé par le maire et composé, pour moitié, d'élus de la commune et, pour moitié, de personnes nommées pour leurs compétences.

Il est chargé d'exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale.

Cet organisme intervient à l'échelon local et sa compétence s'exerce sur le seul territoire de la commune. Il est néanmoins fréquent que plusieurs communes créent un établissement public intercommunal dédié aux actions sociales. On parle alors de centre intercommunal d'action sociale (CIAS).

Lors de l'élection du président de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde dont fait partie Caudrot, la création de ce CIAS faisait partie du programme du candidat élu. Cette nouvelle structure devrait donc logiquement voir le jour dans les prochains mois, voire années.

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux aînés.

Cet organisme fournit en effet des renseignements et des services à divers publics. Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté.

Promoteur de l'action sociale locale, le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, gère l'attribution de l'aide extra-légale facultative et anime des actions de prévention sociale.

Les différents rôles du CCAS sont ainsi les suivants :

- Fournir aux familles des informations pour les orienter au mieux dans le foisonnement des diverses aides et subventions existantes (aide sociale à l'hébergement [ASH], allocation personnalisée d'autonomie [APA], aides au maintien à domicile, aides aux logements [ALS et APL], etc ...
- Aider les familles à faire valoir leurs droits sociaux
- Participer à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, en œuvrant de concert avec les institutions menant des actions de développement social.
- Soutenir dans l'urgence les administrés, notamment dans l'orientation vers des structures fournissant des colis alimentaires.

Le CCAS mène une action générale de prévention et de développement social. L'aide sociale légale est, de par la loi, sa seule attribution obligatoire mais il dispose d'une grande liberté d'intervention pour mettre en œuvre la politique sociale de la commune.

Même si les moyens de notre CCAS restent limités en comparaison avec les communes de plus grande importance, la volonté de l'actuelle municipalité est d'en développer la lisibilité et l'action. En cas de besoin, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

Les membres du CCAS souhaitent favoriser la mise en relation de bénévoles avec des habitants de la commune qui remontent parfois en mairie certains besoins qui ne peuvent être satisfaits : livrer des courses, aller chercher un livre à la bibliothèque, faire du petit bricolage (changer une ampoule...), accompagner les démarches sur un ordinateur, simplement discuter pour briser la solitude... Si vous souhaitez faire partie de ce vivier de personnes sur lequel la mairie pourrait s'appuyer en cas de demande légitime d'un administré, vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

Le développement *durable*

Le développement durable est un concept qui encourage nos sociétés à se tourner vers un modèle d'organisation plus durable pour préserver les ressources naturelles et offrir un monde enviable aux générations futures.
L'objectif est de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

LES 3 PILLIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable suppose un mode d'organisation basé sur 3 piliers essentiels :

- La qualité environnementale des activités humaines pour limiter les impacts environnementaux, préserver les écosystèmes et les ressources naturelles à long terme.

- L'équité sociale pour garantir à tous les membres de la société un accès aux ressources et services de base (éducation, santé, alimentation, logement...) pour satisfaire les besoins de l'humanité, réduire les inégalités et maintenir la cohésion sociale.

- L'efficacité économique en diminuant l'extrême pauvreté et en garantissant l'emploi du plus grand nombre dans une activité économique dignement rémunérée. L'économie durable est une gestion saine des activités humaines sans préjudices pour l'Homme ou pour l'environnement.

Ces 3 piliers composent les enjeux du développement durable.

Tout le monde est concerné, à son échelle, par la transition de la société vers un modèle plus durable : citoyens, élus, éco-délégués, associations, mairie, entreprises, état, Europe... Il existe aujourd'hui plusieurs façons d'être « écologique » et de réduire son empreinte sur l'environnement : gestion des déchets, choix des énergies renouvelables au détriment des énergies fossiles, habitat écologique, commerce équitable, développement durable, santé, alimentation, etc... Chacun est concerné et il est également important que les entreprises s'engagent dans la voie de l'écologie et du développement durable en réduisant leur impact sur l'environnement.

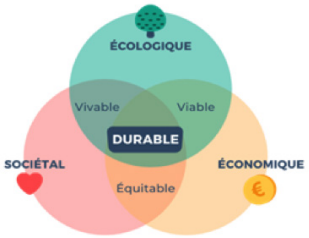

Il reste 8 ans avant 2030, date fixée par l'ONU pour accomplir les ODD.

Un atelier participatif aura lieu le samedi matin de 10h à 12h mi-février (date à confirmer) pour fabriquer les jardinières qui fleuriront les rues de CAUDROT. Pour s'y inscrire, contactez Marc PASSERIEUX au 06 34 36 42 57.

Pour tout projet de la commune de Caudrot, tenir compte en premier lieu des objectifs environnementaux en respectant notamment la biodiversité puis traiter de l'équité sociale et enfin s'occuper de l'efficacité économique.

EXEMPLE

Projet de végétalisation de la place des tilleuls et du centre bourg.

OBJECTIFS

13 | Réduction des Gaz à Effets de Serre et réduction de la température ambiante

- Plantation de fleurs, d'arbustes et d'arbres

06 | Réduction de la consommation d'eau

- Récupération d'eau de pluie

03 | Bien être dans sa commune

- Esthétique et chaleur

12 | Diminution de la consommation

- Réduction de la facture d'eau

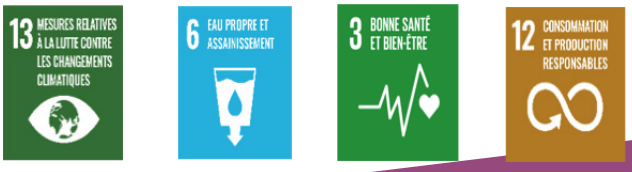

éco-fiche 3

N'en perdons plus *une miette*

Le Pain est pour la majorité des français un aliment indispensable, pourtant nous jetons chacun 9 baguettes en moyenne par an (2,5 kg). C'est donc 150 000 tonnes qui sont jetées ou destinées à l'alimentation animale chaque année, soit 10 % de la production.

LE CONSERVER

Le Pain a une durée de vie assez courte (1 à 6 jours) c'est pour cela qu'il est souvent jeté. Pour mieux le conserver, il est préférable de ne pas le laisser à l'air libre, mais de le mettre dans un sac en toile ou une huche à pain.

LE CUISINER

Une fois rassis d'autres utilisations sont encore possibles en cuisine, comme pour le pain perdu, le pudding ou bien les mini-bruschettas.

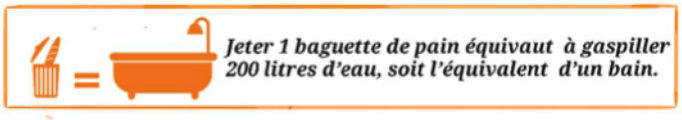

PERSILLADE

- Couper le pain en tranches.
- Mettre les tranches au four pendant 30 minutes à 80-100°C
- Une fois refroidi, passer le pain au mixeur. Mettre le tout dans un récipient fermé hermétiquement.
- Assaisonner la chapelure de pain d'ail et de persil haché et disposer la sur des tomates provençales, par exemple.

TOASTS AU FROMAGE

- Couper les toasts de pain rassis
- Les tremper d'un côté seulement dans de la crème liquide.
- Ajouter dessus une pincée de gruyère râpé, une rondelles de chèvre.
- Glisser quelques minutes au four.

Touts les recetttes anti gaspi : www.toogoodtogo.fr

GÂTEAU DE PAIN AUX POMMES

- Préchauffer le four à 160°C
- Faire tiédir 50 cl de lait avec 75 g de beurre
- Mettre 200 g de pain rassis émietté dans un saladier
- Ajouter 3 pommes coupées en dés dans le lait.
- Battre 3 œufs avec 100 g de sucre et l'ajouter au mélange précédent.
- Mélanger et verser dans un moule beurré. Enfourner 45 minutes.

UNE CABANE ECOCITOYENNE A CAUDROT?

un espace pédagogique et ludique pour vivre le développement durable avec des expos,des ateliers ...

des ateliers pratiques(réparation de vélos, fabrication de produits ménagers écologiques,cuisine des produits du potager...

on pourrait aussi organiser des ballades commentées, sur la nature,sur notre ville,et aussi des conférences ,des débats

la cabane écocitoyenne pourrait être thermiquement isolée,auto suffisante en énergie(solaire,récupérateur d'eau,poêle)et l'espace environnant aménagé en permaculture,avec des serres et un composteur.

Créé avec l'application BDnF développée par la BnF

Mobilisés sur *les mobilités*

La question de la mobilité, ou plutôt des mobilités, est fondamentale pour le présent et l'avenir de notre commune. Voiture, vélo, train, bus... Transports individuels ou collectifs, ils sont une condition indispensable pour l'attractivité de notre territoire. Et parce qu'ils sont un levier d'amélioration de nos conditions de vie, il est important que notre ruralité ne soit pas oubliée dans les choix faits sur ce sujet. En effet, sans mobilité, c'est l'avenir de notre commune qui s'assombrit.

GARE(S)

Les élus des communes possédant une gare entre Langon et La Réole se sont mobilisés ces dernières semaines, dans la presse locale et nationale, pour alerter sur les modifications d'horaires des trains qui desservent Saint-Macaire, Saint-Pierre d'Aurillac, Caudrot et Gironde-sur-Dropt. Elles engendrent une dégradation certaine de la qualité de vie des usagers par l'augmentation de l'amplitude entre le dernier train du matin et le premier qui rentre le soir, impactant tous les profils, quelque soit l'âge, le statut marital ou la catégorie professionnelle. La région Nouvelle-Aquitaine, décisionnaire avec la SNCF sur cette nouvelle grille de programmation, n'a pour le moment montré guère plus qu'un silence méprisant sur ce combat légitime. Les élus et les usagers vont continuer de se faire entendre jusqu'à ce que des avancées certaines voient le jour. Une pétition en ligne sur le site change.org a déjà recueilli plus de 1 500 signatures.

Le Transport à la Demande

dans la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde

TRANSPORT À LA DEMANDE

La communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde propose pour certains habitants un service de transport à la demande. Disponible du lundi au vendredi, de 8h à 19h en porte à porte, il s'adresse aux personnes qui répondent aux critères suivants :

- Personnes à mobilité réduite ;
- Personnes âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie ;
- Personnes en insertion professionnelle ;
- Personnes en situation de précarité ;

- Personnes sans autonomie de déplacement par l'association Transport Associatif de Gironde.

Il vous permet de vous rendre dans les 41 communes du territoire, quel que soit le motif du déplacement (par exemple pour un rendez-vous chez le médecin, des courses au supermarché, un entretien à Pôle emploi...), mais également à Langon (lundi, mardi, mercredi matin) et Marmande (mercredi après-midi, jeudi, vendredi) pour consulter des médecins dont la spécialité n'est pas disponible sur notre Communauté de Communes, aller au pôle Emploi ou aux MDSI de Bazas et Cadillac. L'aller simple coûte généralement 2 €, l'aller-retour 3€60. Pour en bénéficier, vous devez vous inscrire. Pour cela, vous pouvez vous faire accompagner auprès du bureau France Services ouvert les lundis et jeudis au rez-de-chaussée de la mairie.

Prise de compétence mobilité

Les élus de la communauté de communes ont également voté la prise de compétence Mobilité permise pour les intercommunalités par la loi LOM. Ce choix permet de rendre les élus locaux davantage acteurs des possibilités de mise en œuvre sur leur territoire de solutions de mobilité.
Les élus de Caudrot espèrent dans ce cadre précis la mise en place d'une ligne régulière de bus entre Langon et La Réole le long de la RD 1113. Celle-ci avait notamment été réclamée par deux jeunes Caudrotaises, Océane Péraube et Morgane Da Costa, dont la pétition avait recueilli il y a quelques mois plusieurs centaines de signatures manuscrites.

Plan Communal de Mobilité

Des réflexions vont également être lancées dès cette année par la municipalité sur la manière dont les mobilités, dans leur diversité, pourraient être mieux intégrer à physionomie de notre commune.

Il s'agit ici de faire coïncider les nouveaux usages avec l'existant pour mieux accompagner le changement. Comment faciliter les mobilités douces ? Comment mieux desservir l'école pour les enfants s'y rendant à vélo ?

Quelles solutions pour sécuriser les cheminements piétons dans certaines rues et sur certaines routes ? Comment améliorer l'accès à la gare ?... Autant de questions auxquelles le Plan Communal de Mobilité devra répondre. Il servira ensuite de base pour les futurs travaux qui permettront la rénovation de nos voiries et de nos espaces publics.

La notion de mouvement est extrêmement importante pour assurer le dynamisme de Caudrot. Les mobilités sont un critère de réussite fort pour y parvenir.

Il est l'affaire de tous, maintenant et demain, pour lutter contre le chômage, limiter l'impact de la hausse tarifaire des énergies fossiles sur le pouvoir d'achat, favoriser la réussite scolaire de notre jeunesse...

C'est une cause qui peut parfois paraitre lointaine, mais qui mérite que l'ensemble des habitants se mobilise pour elle.

Mettez de la couleur *dans vos vies*

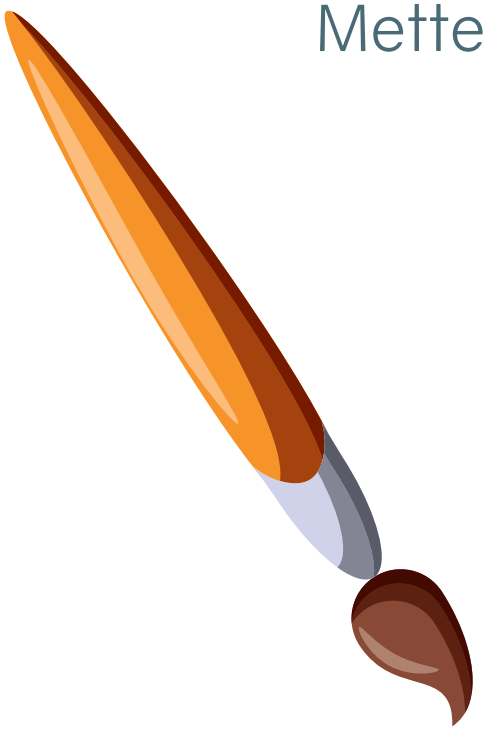

Le salon des Arts organisé par l'association Histoire de Couleurs revient en 2022. Il se déroulera le samedi 29 et dimanche 30 janvier au Foyer Rural.

TOMBOLA SALON DES ARTS 2022

AU PROFIT DE L'ASSOCIATION HISTOIRE DE COULEURS

2 £ LE TICKET

OLIVIER PFEGEL :	**1 TABLEAU**
LUCETTE MAGLIN :	**1 AQUARELLE**
MARIE FERRAN :	**1 AQUARELLE**
GYSLENE SENAC :	**1 TABLEAU**
ANTOINE SARRAZIN :	**1 TABLEAU**
MARYSE HECKEL :	**1 TABLEAU**
ODILE DEBES :	**1 COLLAGE SUR BOIS**
MARIE VIGNEAU :	**1 PORCELAINE PEINTE À LA MAIN**
GYSELE VINCENT:	**1 CONFIT + 1 BT DE VIN DES GRAVES**
MARIE BERNARD :	**1 LOT**

C'est une parenthèse pour s'évader, pour rêver, et se laisser porter par un moment d'art pictural.

Caudr' Au fil de l'eau

Bénévolat bibliothèque

Afin de favoriser l'accès de la bibliothèque municipale, la municipalité est à la recherche d'un(e) ou plusieurs bénévoles qui pourraient se rendre disponibles pour assurer l'accueil des habitants lors des horaires d'ouverture.
Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

Sécurisation de la rue des écoles

Afin de sécuriser le trajet des enfants et des parents aux abords de l'école, les agents techniques de la commune ont complété jusqu'au Centre Socio Culturel le barriérage déjà existant.

Route de la Chausse

Des travaux ont démarré sur la route de la Chausse du côté de Saint-Martin de Sescas. La route sera donc difficilement accessible, sauf riverains, pendant plusieurs semaines.

Élections

2022 sera l'année des élections présidentielles et législatives. Vous avez jusqu'au vendredi 4 mars pour vous inscrire en mairie sur les listes électorales de Caudrot si ce n'est pas fait.

Repère des Crues

Suite aux inondations de février 2021, deux repères de crues ont été installés sur le portique menant au Port et à l'entrée du Stade rue de la Lagotte. Ils permettront de mieux intégrer dans la mémoire collective ce risque permanent.

Chez Maly

Le traiteur Chez Maly, que vous retrouvez sur le marché tous les dimanches matin, s'installera désormais également tous les mardis soir sur la Place des Tilleuls.

L'agenda *caudrotais*

29 ET 30 JANVIER 2022

Salon des arts

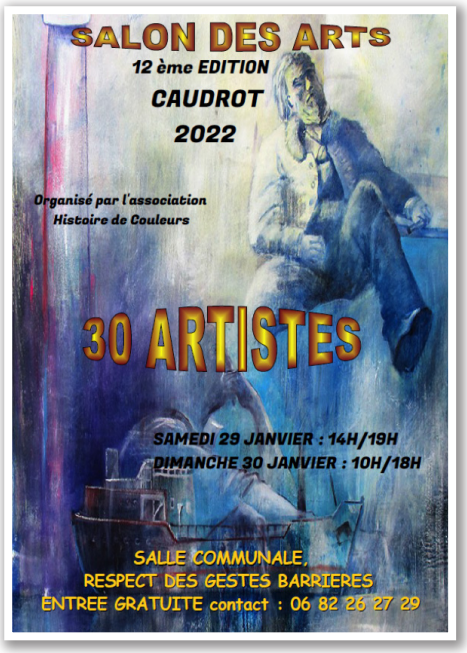

6 FÉVRIER 2022

Réunion publique
Foyer rural
Présentation de l'action du conseil municipal

4 MARS 2022

Date limite d'inscription sur les listes électorales

27 MARS 2022

Troc Plantes
Marché, place des Tilleuls

JOYEUX AUTOMNE

L'assemblée générale du club Joyeux Automne se tiendra le jeudi 3 février 2022 à 14 h 30 au foyer rural de Caudrot. Les activités se poursuivent malgré les contraintes sanitaires et les personnes intéressées par l'adhésion au club, quel que soit leur âge, seront les bienvenues et pourront y trouver :

- Randonnée | le jeudi à 13h30 (départ au Foyer rural)
- Marche| le mercredi à 9h30 (départ au foyer rural)
- Gymnastique | le mardi à 9h foyer rural)
- Pilates | le mercredi à 16h (centre socio culturel)
- Scrabble | le lundi à 14h30 (centre socio culturel)
- Belote, Rami :le jeudi à 14h (centre socio culturel)

Le loto annuel n'aura pas lieu cette année. Le club espère pouvoir organiser des sorties durant l'année 2022 , contrairement aux deux années précédentes, mais attend des conditions plus favorables aux rassemblements

État Civil

NAISSANCE
CRETU Milan

DÉCÈS
JOIRET Henri
ROGER André

Pharmacies de garde

Février
Le 6 | La Croix Verte à La Réole
Le 13 | Andraud-Hue à Castet-en-Dorthe
Le 20 | Les Tilleuls à Caudrot
Le 27 | La Croix Verte à La Réole

Mars
Le 6 | Bonnefond à Monségur
Le 13 | Gironde-sur-Dropt
Le 20 | Du Réolais à La Réole
Le 27 | Lamothe Landerron

Avril
Le 3 | Des Arcades à Sauveterre de Guyenne
Le 10 | La Croix Verte à La Réole
Le 17 | Andraud-Hue à Castet-en-Dorthe
Le 18 | Des Arcades à Sauveterre de Guyenne
Le 24 | Les Tilleuls à Caudrot

La mairie vous accueille

15, place des Tilleuls 33490 Caudrot
05 56 62 81 23
mairiecaudrot@orange.fr | www.caudrot.fr

Lundi | Mardi | Jeudi : 14h à 18h
Mercredi : 9h à 12h | 14h à 18h
Vendredi : 14h à 17h

Directeur de la publication et de la communication : Jérémie GAILLARD, maire de Caudrot
Rédaction : L'équipe municipale | **Réalisation des Abeilles :** Charlotte FAURIE
Crédits photo : L'équipe municipale | **Réalisation graphique** : Émilie Houdayer
Tirage en 650 exemplaires chez Imprimerie Magnier| **Pour toute demande :** 05 56 62 81 23